

# ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE INTERIMAIRE

Un accord de partenariat économique (APE) est un type d'accord de libre-échange pour les relations avec les pays en développement.



Pour plus d'informations sur les accords commerciaux préférentiels

<https://www.gov.uk/government/collections/esa-uk-economic-partnership-agreement-epa--2>

## Contact

- **Direction du Commerce Extérieur** : Mme Holy RANDRIAMIFIDY  
Email: [holyrandriamifidy@gmail.com](mailto:holyrandriamifidy@gmail.com)



[Download PDF](#)